



# Convertir son exploitation à l'agriculture bio

## Cette formation est faite pour vous si

Vous vous interrogez sur une possible conversion de votre exploitation à l'agriculture biologique

## Contenu

### Mardi 29 janvier : quels changements sur mon exploitation en passant en bio ?

- Approche globale des changements en bio sur l'exploitation.
- La réglementation bio dans les grandes lignes
- Les aides à la bio
- La certification : comment cela fonctionne ? Visite d'une ferme en présence d'un organisme certificateur.
- Evaluation des atouts et contraintes de son exploitation pour un passage en bio

### Jeudi 7 février : la gestion des productions végétales et animales en bio

- Fonctionnement et principes techniques de productions végétales en bio
- Gestion de la fertilité et des mauvaises herbes en bio.
- Comment gérer un élevage en bio : alimentation, soins aux animaux ...
- Visite d'exploitation.

### Suivi individuel :

A l'issue des deux premières journées de formation, un suivi individuel d'une demi-journée sur votre exploitation vous sera proposé pour vous appuyer dans la construction de votre projet.

Une dernière demi-journée d'échanges vous sera proposée à l'automne 2019.



Organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 04

## INFOS PRATIQUES

Lieu : Alpes de Haute-Provence

Date : 29 Janvier, 7 février 2019

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

### Intervenants :

Caroline BARBOT (conseillère bio  
Chambre d'Agriculture 04)

Mathieu MARGUERIE (conseiller bio  
Agribio 04)

Public : Agriculteurs, porteurs de projet

Prérequis : Aucun

### Tarif :

21 € pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

Agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA nous contacter.

## Pour tout renseignement

Mathieu MARGUERIE 04 92 72 53 95 ou [mathieu.marguerie@bio-provence.org](mailto:mathieu.marguerie@bio-provence.org)

Caroline BARBOT 04 92 30 57 69 ou [cbarbot@ahp.chambagri.fr](mailto:cbarbot@ahp.chambagri.fr)